

[BP Installations et équipements électriques](#)

- [Arrêté](#) du 3 septembre 1997 modifié par l'arrêté du 4 mai 2007 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel installations et équipements électriques (PDF, 239 ko)
- [Arrêté](#) du 3 septembre 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel installations et équipements électriques (PDF, 93 ko)
 - [Annexe I](#) : Référentiel de certification (PDF, 1300 ko)
 - [Annexe II](#) : Liste des diplômes permettant de s'inscrire à l'examen (PDF, 10 ko)
 - [Annexe III](#) : Règlement d'examen (PDF, 26 ko)
 - [Annexe IV](#) : Définition des épreuves ponctuelles et situations d'évaluation en CCF (PDF, 537 ko)
 - [Annexe V](#) : Tableau de correspondance entre épreuves et unités (PDF, 27 ko)
- [Arrêté](#) du 4 mai 2007 modifiant l'arrêté du 3 septembre 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel installations et équipements électriques (PDF, 29 ko)
 - [Annexe I](#) : Règlement d'examen (PDF, 22 ko)
 - [Annexe II](#) : Définition des épreuves ponctuelles et situations d'évaluation (PDF, 114 ko)
 - [Annexe III](#) : Tableau de correspondance entre épreuves et unités (PDF, 19 ko)
- [Arrêté](#) du 30 juin 2008 modifiant l'arrêté du 3 septembre 1997 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel installations et équipements électriques (PDF, 45 ko)